

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE
LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE POUR LA
RÉALISATION DE 100 FORAGES AU TOGO**

**DISCOURS DE S.E. M. SOUMAÏLA CISSÉ
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA**

Lomé, le 24 novembre 2009

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'hydraulique Villageoise,

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,

Monsieur le Ministre de la Ville,

Monsieur le Directeur Général de l'AGETUR – TOGO,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Honorables Invités ;

Mesdames, Messieurs

C'est avec plaisir, que je prends la parole, à l'occasion de cette cérémonie qui consacre une nouvelle page dans la riche chaîne de coopération entre le Togo et l'UEMOA.

Je me réjouis, en effet, d'avoir procédé à la signature de la présente convention au bénéfice d'un pays membre de notre Union.

Messieurs les Ministres

Le 07 avril 2007, nous procédions, ici même à Lomé, à la signature de la convention relative à la réalisation, au Togo, de 300 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine pour un montant de **2. 593. 479. 000 F CFA**.

Compte tenu des contraintes liées aux profondeurs constatées dans la région maritime la Commission a mis à la disposition de la République Togolaise un financement complémentaire de **288 millions de F CFA**.

Ainsi, le coût total des 300 forages s'élève à **2,9 milliards F CFA**.

Au regard de la pertinence de cette initiative en direction des populations rurales, la Commission de l'UEMOA a décidé de réaliser au Togo, **100 forages supplémentaires équipés de pompes à motricité humaine**.

Ces **100** forages supplémentaires seront exécutés au cours de l'année 2010 pour un montant de **1.065.750.000** CFA, sur fonds propres de la Commission de l'UEMOA.

Messieurs les Ministres

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Le problème de l'eau constitue l'une des contraintes majeures au développement économique et social dans les pays de l'UEMOA.

La Commission de l'UEMOA est fière d'avoir initié un programme qui répond aux défis actuels de développement durable : il s'agit du Programme Economique Régional.

Le Programme d'hydraulique villageoise de l'UEMOA, une des composantes du Programme Economique Régional, a commencé la réalisation de 3000 forages, en trois ans, sur l'ensemble l'Union, pour 30 milliards de FCFA.

L'expression de leur gratitude spontanée en dit long sur les besoins en eau potable dans notre sous-région.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

La signature de cet accord vient enrichir la longue chaîne de coopération entre le Togo et l'UEMOA.

Elle constitue un engagement de l'Union aux côtés d'un de nos Etats pour faire de l'UEMOA, un espace viable et intégré.

C'est également, le lieu, de féliciter l'AGETUR – Togo qui fait un excellent travail en relation avec le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise.

Je voudrais, par la même occasion, remercier toutes les autorités nationales pour leur constant soutien à la Commission de l'UEMOA dans le cadre de l'exécution de nos projets et programmes.

Permettez-moi, **Mesdames et Messieurs**, également, de remercier l'Agence Française de Développement pour son soutien à l'UEMOA, à travers la réalisation d'actions viables, en faveur des populations de notre espace communautaire.

La fourniture d'eau potable entre, en effet, en droite ligne des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment la lutte contre la pauvreté, clé de voûte de tout développement durable.

Vive la solidarité !

Vive l'intégration !

Je vous remercie de votre aimable attention.